



Emploi

## La Belgique plus accueillante pour les travailleurs qualifiés

BELGA

Mis en ligne le 03/03/2009

L'étude tire la conclusion qu'il est devenu aujourd'hui plus simple qu'auparavant d'être embauché en Belgique pour des ressortissants des pays hors d'UE, et ce en regard des procédures appliquées par ses voisins directs.

La Belgique est l'un des pays européens qui offre aujourd'hui les procédures d'immigration les plus simples pour les travailleurs étrangers hautement qualifiés, révèle mardi une étude du bureau de conseil juridique Laga.

Celle-ci a comparé les procédures en vigueur pour embaucher ce type de travailleurs dans six pays, à savoir la Belgique, le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Italie, la France et les Pays-Bas. Cette comparaison des différents processus d'immigration montre que la procédure d'immigration belge pour les travailleurs hautement qualifiés (càd gagnant au moins 35.628 euros brut par an) est de loin la plus rapide et la plus facile à respecter.

Il ne faut en effet, selon les Régions, que 2 à 3 semaines pour obtenir un permis de travail en Belgique, contre 2 à 5 semaines aux Pays-Bas, 5 à 14 semaines en Grande-Bretagne, et jusqu'à six mois en Italie. *"En l'absence d'une politique d'immigration complexe à un niveau européen, et avec la pénurie de travailleurs hautement qualifiés sur le marché du travail européen, les états membres de l'UE ont entamé un +combat pour les cols blancs+",* note Erwin Vandervelde, associé chez Laga. *"De plus, ces dernières années, ils ont essayé d'attirer le plus possible de professionnels des pays hors Europe en facilitant leur procédure d'immigration pour cette catégorie d'employés".*